



Procès-verbal de réunion

PV N°2 du 05/04/2018

Le jeudi 05 avril de l'année 2018 s'est tenue une réunion du Comité National de l'ITIE dans ses locaux. Cette réunion était présidée par M. Djibi Moustar Sow.

I. Ordre du jour :

L'ordre du jour de la réunion portait sur les points ci-après :

- ✓ La reprise des activités du Groupe multipartite ;
- ✓ Une présentation de la matrice des actions envisagées dans le cadre de la validation ;
- ✓ L'examen des commentaires du Secrétariat international sur le rapport ITIE 2015;
- ✓ La mise à jour du plan d'actions 2018/2019.

II. Présence :

Conf. La liste des présences

III. Quorum :

Constatant que le quorum est atteint, le Président a ordonné la poursuite de la réunion.

IV. Déroulement de la réunion:

La réunion a commencé par les remerciements d'usage de la part du Président du Comité adressés aux membres du GMP pour leur présence, avant la présentation des points inscrits à l'ordre du jour.

Pour le premier point relatif à la *reprise des activités du Groupe multipartite*, le Président a rappelé le caractère impératif d'une relance des activités du Comité national du fait surtout des échéances de la validation prévue pour le mois de septembre prochain.

Pour le second point, *une brève présentation de la matrice des actions envisagées dans le cadre de la validation*. Ce document a été élaboré par l'équipe du Secrétariat technique.

Pour le troisième point, un *aperçu a été effectué sur les commentaires formulés par le Secrétariat International ITIE sur le contenu du rapport 2015* élaboré par l'Administrateur indépendant. Le Président a informé les membres présents qu'il a été recommandé par le Secrétariat international au Comité de recueillir les informations supplémentaires et en faire

des éléments du rapport pour que celui-ci soit publié dans les délais impartis. Ces informations supplémentaires devront être insérées dans le site web du CNITIE.

Pour le *quatrième et dernier point* consacré au plan d'actions 2018/2019, des échanges sur le contenu ont permis de remarquer certains retards du fait de la non mise en place du Don de la Banque Mondiale, qui pourra même avoir des incidences sur l'atteinte des objectifs à l'échéance fixée pour la validation.

Passage en revue

Plusieurs dossiers ont été passés en revue :

- La matrice des actions envisagées dans le cadre de la préparation de la validation ;
- Les fiches d'autoévaluations qui correspondaient à cinq modules ;
- Le Procès-verbal de réunion du 19 février 2018 ;
- Le Don de la Banque Mondiale ;
- La préparation de l'atelier sur les Données Ouvertes appuyé par la GIZ ;
- La transmission de certaines informations supplémentaires attendues de la part des deux directions du MPEM (DGH et DGM) ;
- Le rapport annuel d'avancement.

Discussions

Des discussions ont porté sur les points ci-après :

- L'implication de la société civile dans la révision du plan de travail, particulièrement dans le cadre des activités de la dissémination du rapport doit la société civile ;
- L'inclusion de la société civile dans le cadre de la sous-commission de validation en cours de mise en place ;
- La possibilité de rembourser les frais de transport aux membres de la société provenant de l'intérieur ;
- La collégialité dans le travail au niveau de Comité auquel chacun est appelé à travailler.

Nota bene : Le CNITIE doit travailler plus sur la visibilité de ses activités (aux conférences internationales et le site web).

Quelques pistes de réflexions

- Proposition : soumettre certaines parties du rapport 2016 aux membres pour réaliser une économie d'échelle et utiliser au mieux l'expertise dans le groupe. Cela ne concernera pas la conciliation financière (indépendance) ;
- Possibilité du financement par les entreprises, possible dans le cadre de la Note d'Orientation

Pour ce qui est de la propriété réelle, il a été rappelé que le Ministère de la justice est impliqué dans le processus du fait que le registre de commerce concerne le Tribunal de commerce, ancré institutionnellement au Ministère de la justice. La mise à jour des membres de la sous-commission permettra son intégration (Ministère de la Justice).

Pour ce qui est du rapport ITIE 2016, des échanges allant dans le sens d'une implication des membres du GMP dans l'alimentation et l'élaboration d'une partie du contenu du rapport ont donné lieu à des

pistes de réflexions assez intéressantes, surtout que cela ouvre la voie à plus d'innovation. Sur ce point, il a été considéré que l'Administrateur indépendant mettra le focus sur la partie purement technique, le reste sera de la compétence du GMP.

Concernant le rapport annuel d'avancement de l'année 2017, le Comité National a échangé sur l'importance d'anticiper sur sa rédaction et ce, conformément aux suggestions du Secrétariat international ITIE.

Recommandations

Les recommandations suivantes ont été formulées :

- Explorer les possibilités pour les entreprises d'apporter des contributions financières dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE conformément aux orientations de la Norme ITIE ;
- Proposition : Soumettre quelques parties du rapport 2016 à certains membres du GMP pour faire une économie d'échelle et utiliser davantage l'expertise dans le groupe. Cela ne concernera pas la conciliation financière (indépendance) ;
- L'élaboration d'une note sur la participation au financement du processus ITIE par les entreprises extractives ;
- Impliquer la société civile dans la révision du plan de travail, particulièrement dans le cadre des activités de la dissémination du rapport doit la société civile avoir le lead ;
- Inclure la société civile dans les sous-commissions de la validation ;
- L'extériorisation de l'appréciation du contenu du rapport ITIE ;
- La ponctualité des membres aux réunions du GMP y compris les entités étatiques déclarantes ;
- Adresser des courriers aux entreprises pour leur demander de préparer leurs déclarations pour le rapport ITIE 2016.

Décisions prises :

Les décisions suivantes ont été prises :

- La mise en place d'une sous-commission en charge du suivi du processus de validation;
- La programmation des exercices d'autoévaluation ;
- L'élaboration d'un planning mensuel de travail de la sous-commission suivi de la validation à partager avec le Secrétariat international ITIE ;
- La préparation des TDRs de l'Administration indépendant dans la perspective du lancement de son recrutement ;
- L'envoi de courriers aux directions concernées pour la désignation de points focaux concernant le projet sur les Données ouvertes.

Constatant l'épuisement des points inscrits à l'ordre du jour, le Président a ordonné la levée de la séance à 12 heures 18 minutes TU.



Ont signé ce Procès-verbal :

M. Djibi Moctar Sow

M. Mine Abdoullah

M. Abdallahi Ould Hourmatallah

